

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 33 (1925)  
**Heft:** 3

**Quellentext:** Un poème du XVI<sup>e</sup> siècle  
**Autor:** Meurier, Joachim de

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UN POÈME DU XVI<sup>me</sup> SIÈCLE

Le poème suivant m'a été communiqué par M<sup>me</sup> et M. Rufener-Laurent, à Yverdon, que je remercie de leur grande obligeance.

Il fut écrit à la louange du bailli d'Yverdon, Albert Manuel, et des Conseils de Berne par Joachim du Meurier, pasteur d'Ependes, en 1592.

Du Meurier était un de ces nombreux pasteurs français dont le gouvernement de Berne fut heureux d'accepter les offres de service au cours du XVI<sup>me</sup> siècle. Au moment où il écrivit son poème, il exerçait le pastorat depuis trente ans dans le Pays de Vaud. Malgré l'extrême modicité de son revenu, il avait pu faire l'éducation de plusieurs enfants d'une manière distinguée et deux de ses fils étaient déjà pasteurs dans leur patrie. Son ministère à Ependes se continua jusqu'en 1599.

Il n'y avait pas de vin au nombre des articles dont se composait le traitement du pasteur d'Ependes à cette époque-là, et cela était plutôt rare dans le Pays de Vaud bernois. On verra, dans le poème suivant, de quelle manière il arriva, par l'intermédiaire et avec l'appui du bailli d'Yverdon, Albert Manuel, à obtenir, des Conseils de Berne, ce supplément à sa pension.

Cette pièce de vers n'a peut-être pas une très grande valeur au point de vue littéraire. Elle n'en présente pas moins un certain intérêt comme spécimen — plutôt rare — de la poésie française chez nous, vers la fin du XVI<sup>me</sup> siècle.

M. André Kohler, que je remercie ici de sa grande obligeance, a bien voulu collaborer à la publication de ce poème du XVI<sup>me</sup> siècle en le mettant au net et en l'accompagnant de quelques notes.

Eug. MOTTAZ.

*A magnifique, puissant, et tres vertueux  
Seigneur M. Albert Manuel Baly  
D'Yverdun, Joachim Du Meurier  
Ministre d'Espendes son tres humble  
Serviteur donne tres humble Salut.*

Onc le Senat Romain fleurissant plus que mille  
Ne fut au temps jadis envers le grand Camille  
Ny envers Romulus, qui fut son fondateur,  
Si ingrat que serois envers mon amateur<sup>1</sup>  
Sieur Albert Manuel, qui en douceur et grace  
De son feu geniteur<sup>2</sup> ensuit la saincte trace  
Et domine aujourd'huy estant juste Tribun  
Et Baly<sup>3</sup> renommé du Ressort d'Yverdun,  
Si je laissois couler et passer sous silence  
Les biens que j'ay receuz de sa magnificence.  
Je me contenteray pour ores de citer  
L'un d'iceux, par lesquelz Mort me portant envie  
Il ha de moy chassé, et m'a sauvé la vie :  
Car me voyant languir, et estre tout transy,  
Le bon Seigneur me dit, qu'avez-vous ? qu'est-cecy ?  
D'oу vient qu'estes venu depuis un temps si blesme ?  
On diroit à vous voir, que l'on void la mort mesme.  
Estes-vous point de ceux qui n'ont goutte de vin ?  
Vrayment, mon doux Seigneur, ce dy-je, bon Devin  
Vous estes, car depuis que je suis au service  
De nos Princes clementz, je n'ai un seul calice  
Encores de leur vin par ma faute gousteé :  
Qui me rend maintenant si lasche et desgousté,  
Que sentant decliner de jour en jour ma force,

<sup>1</sup> Bienfaiteur.

<sup>2</sup> Père.

<sup>3</sup> Bailli.

Je n'ay plus de vertu, et quoy que je m'efforce  
De chasser tout chagrin, pour m'asjouyr le cœur,  
Ce n'est que perdre temps, sans ladite liqueur.  
Car deux poinctz il y a, ô mon honoré Sire,  
Lesquelz vous raconter grandement je desire,  
Qui sont cause que suis en l'estat si piteux  
Auquel vous me voyez caduc et marmiteux<sup>1</sup>.  
Le premier est, que suis fort valetudinaire,  
Endurant maint tourment presques d'un ordinaire  
Par une infinité de maux durs et divers,  
Qui taschent tous les jours de me mettre à l'envers.  
Le second, que desjà, comme je le confesse,  
Je cours au grand galop encontre la vieillesse  
Qui m'abbaye<sup>2</sup>, et me vient rudement menacer  
De me prendre en ses laqs<sup>3</sup>, et de m'y enlacer,  
Cornifistibulant de plus en plus ma teste.  
Que si j'avois de vin tousjours quelque gouttette,  
Je pense que je serois un peu regoguillé<sup>4</sup>,  
Et que le mien Esprit, estant destortillé  
De tant de pensementz<sup>5</sup>, plus aigu et agile  
Pourroit estre rendu, et mon corps plus habile.  
Bref je croy que serois fait un homme nouveau,  
Tout vermeil et gaillard, plus alaigre et plus beau,  
Et duquel, si mon Dieu m'en ottroyoit<sup>6</sup> la grace,  
On pourroit se servir encores bonne espace.  
— Adoncques<sup>7</sup> mon Seigneur, ces miens propos oyant<sup>8</sup>

<sup>1</sup> Mal partagé au point de vue de la santé ou de la fortune.

<sup>2</sup> Qui aboie contre moi.

<sup>3</sup> Ses lacets.

<sup>4</sup> Réconforté.

<sup>5</sup> Etant débarrassé de tant de préoccupations.

<sup>6</sup> Accordait.

<sup>7</sup> Alors.

<sup>8</sup> Entendant.

Et deplorant mes maux, si deffait me voyant,  
Du beau commencement m'usa de tel langaige,  
Que fus tout consolé, et tins cela pour gaige  
De la mesme faveur que ja<sup>1</sup> porté m'avoit  
Son noble géniteur, qui bien mon mal scavoit :  
Car voicy qu'il me dit, tant il m'est favorable :  
— Puisque le Createur en la place honorable  
De mon Pere defunct m'ha colloqué et mis,  
Et que je scay qu'estiez de ses plus chers amys  
Et humble serviteur, je vous prie d'entendre  
Qu'aussi de mon costé vous ne devez attendre  
Que la mesme faveur et sincere amytié,  
Dont, marry<sup>2</sup> de vos maux et en ayant pitié,  
Je vous seray amy, voire<sup>3</sup> en telle manière  
Que nous les chasserons la pluspart en arrière  
S'il plaist à l'Eternel, Et pour bien commencer  
Selon mon jugement il conviendroit penser  
Aux moyens par lesquelz en vigueur restablie  
Pourroit estre aujourd'huy vostre force affoiblie  
Le vray moyen seroit de laisser au Musmier<sup>4</sup>  
De Thétis l'abondance<sup>5</sup>, et l'excommunier  
Hors de vostre Estomach, et y mettre au lieu d'elle  
La larme de Bacchus<sup>6</sup>, qui au verre estincelle.  
Pour à quoy parvenir, il vous faudroit dresser  
Quant à ce une requeste, et icelle addresser  
Aux Seigneurs deputez pour le prochain Synode,  
Et je regarderay l'heure la plus commode

<sup>1</sup> Déjà.

<sup>2</sup> Affligé.

<sup>3</sup> Vraiment.

<sup>4</sup> Meunier.

<sup>5</sup> L'eau.

<sup>6</sup> Le vin.

Pour envers leur degré vous faire avoir accez,  
Et parleray pour vous si bien, que bon succez  
Vous pouez <sup>1</sup> esperer de tout cestuy affaire <sup>2</sup>,  
Comme je m'y attendz. Somme, laissez moi faire.  
Bref, ce benin Seigneur si bien m'encouragea,  
Et mon cœur tout pensif et doubteux <sup>3</sup> soulagea,  
Et mit par ses propos telle plume en mon aisle  
Que comme le Paon je me mirois en elle :  
Si resolus en moy de suyvre entierement  
Le sien noble conseil, dressant legierement  
Ma supplication, et avec reverence  
Humblement la donnant à leur magnificence.  
Ce fait, je cogneu bien que mon seigneur humain  
Avoit ja fait le Pont, et pris ma cause en main,  
M'ayant recommandé par sa grace benigne  
De mes susdits Seigneurs à l'excellence insigne :  
Car apres avoir leu ma supplication,  
J'apperceu qu'ilz avoyent de moy compassion,  
Et, m'estans tres benins, leur faveur me promirent,  
Et devant le Sénat de Berne me remirent.  
Quoy voyant, je devins triste et tout esperdu,  
Et comme cil qui ha temps et peine perdu,  
Tres fort apprehendant la longueur de la voye,  
Et les frais et despens, que je n'y pouoye <sup>4</sup>  
Aller sans un Cheval, et un homme avec moy.  
Et puis, je me mettois en un plus grand esmoy,  
Quand mon Esprit jugeoit doupteuse et incertaine  
L'yssue de mon faict, et mon emprise <sup>5</sup> vaine.

<sup>1</sup> Pouvez.

<sup>2</sup> De toute cette affaire.

<sup>3</sup> Timide, méfiant.

<sup>4</sup> Pouvais.

<sup>5</sup> Entreprise.

Finalement mon cœur estoit presques noyé,  
Par ce que lors j'estois si mal emmonnoyé<sup>1</sup>,  
Qu'appeler me pouois Seigneur de Platte Bourse,  
Et Baron de Nul lieu, faute de place, et pource  
Je demeuray long temps comme tout entre deux  
Tout perplex, tout songeard, pensif et paresseux,  
Semblable au Passereau qui se tient sous l'ombraige.  
Et si mon dit Seigneur ne m'eust donné couraige,  
J'estois pour longuement ainsi mon frain ronger,  
Qui autre n'eust esté que mes maux allonger.  
Mais voicy qu'il me dit : — Certainement j'espere  
Que Dieu rendra pour vous ce voyage prospere :  
Car je cognoy l'humeur et le vray naturel  
Estre de mes Seigneurs d'un ordinaire tel,  
Qu'ilz ne laissent jamais sans digne recompense  
Leurs anciens serviteurs, Par ainsi je me pense  
Et mesme, qui plus est, j'ose me tenir seur<sup>2</sup>,  
Qu'ilz vous feront sentir leur clemence et douceur,  
En vous eslargissant<sup>3</sup> selon vostre requeste  
De vin pour vos vieux jours pension si honeste,  
Que vous trouverez vray ce Proverbe patent,  
Que qui bon maistre sert, bon loyer en attend.  
Joinct que j'ay des raisons qui cela me font croire,  
Je scay premierement qu'il leur est tout notoire,  
Que les avez servy desja depuis trente ans  
Sans reprehension. D'ailleurs, que vos Enfans  
A vos propres despens en ces temps si extremes  
Vous avez souldoyé aux Escholes vous mesmes,  
Et si bien les avez, sans les attedier.

<sup>1</sup> Pourvu de monnaie, d'argent.

<sup>2</sup> Sûr.

<sup>3</sup> En vous faisant largesse.

Illec entretenu et fait estudier,  
Que desja deux d'iceux, ce qui bien vous console,  
Preschent en leur Pays du Seigneur la parole.  
Ils regarderont bien doncques par le menu,  
Qu'en servant leur degré vieux vous estes venu.  
Et puis, en entendant les terribles attaintes  
Que vous font si souvent voz maladies maintes,  
Asseuré je me tien, que leur cœur en sera  
Navré à bon escient, et vous exaucera.  
Prenez doncques bon cœur<sup>1</sup>, et vous mettez en voye.  
Que si vous n'avez pas suffisante monnoye  
Pour faire voz despens, je vous appresteray  
Vingt florins tout expres, que je vous presteray.  
Et si vous souhaittez, comme chose requise,  
Qu'aussi de mon cachet je scelle et authorize  
La supplication que porter desirez<sup>2</sup>,  
Tout cela se fera le jour que vous yrez.  
Alors, considerant les raisons bien posées  
A moy par mon Seigneur amplement proposées,  
Je fus comme vaincu, et dis en premier lieu  
A part moy, Je cognois que cecy vient de Dieu,  
Et d'ailleurs quant et quant en passant je remarque  
D'une vraye amytié une asseurée marque  
En ce noble Seigneur plein de si bon vouloir :  
Par quoy bien humblement de tout le mien pouoir  
Je le remerciay, concluant des ceste heure  
De me mettre en chemin sans plus longue demeure<sup>3</sup>.  
Je me prepare donc, et, comme de raison,  
Ayant en ordre mis le faict de ma maison

<sup>1</sup> Bon courage.

<sup>2</sup> Les requêtes adressées à LL. EE. devaient être scellées par le bailli.

<sup>3</sup> Sans plus tarder.

Il me baille d'argent, je vay, j'arrive à Berne,  
J'informe mes Seigneurs de tout ce qui concerne  
Ma supplication, et puis le jour d'apres  
Me presente au Conseil, tenant mon cas de pres,  
Et pryant le Seigneur le totaige conduyre  
Et a me secourir mes bons Princes induyre.  
Au sortir du Conseil ce tant noble Advoyer  
De Melunes<sup>1</sup>, (auquel Dieu doict pour son loyer  
Prolongement de jours en joye solennelle  
Et à la fin d'iceux par foy vie eternelle)  
Doucement me respond, Mes honorez Seigneurs  
Ayant bien entendu voz maux et voz douleurs  
En sont bien desplaisans, et pource vous ordonnent  
Un char de vin par an desormais qu'ilz vous donnent.  
Sur ce, considerant ma grande utilité<sup>2</sup>,  
Et ployant le genouil en toute humilité  
Ainsi que je devois devant son Excellence,  
De mes Princes tres doux la charité immense  
Tant que faire se peut je merciay adonc  
Tres joyeux devenu, si joyeux je fus onc.  
Ainsi je m'en revins, rendant au Dieu des Anges  
Graces pour ses bienfaitz et chantant ses louanges  
Or estant de retour, Je m'en vay vistement  
Trouver mon Mecoenas<sup>3</sup>, lequel subitement  
Aux Gardes commanda qu'ilz m'ouvrissont la porte  
Desirant de scavoir les nouvelles qu'apporte.  
Me fait venir vers luy, me demande comment  
Tout mon cas s'est porté, et, lisant promptement  
Les lettres que portois, de sa voix douce et claire

<sup>1</sup> de Mulinen (Béat-Louis), avoyer de 1568 à 1597.

<sup>2</sup> Mon grand avantage.

<sup>3</sup> Mon Mécène.

En me congratulant la teneur m'en declaire  
Me promettant des lors qu'il l'executeroit  
Au premier vin nouveau que Dieu nous donneroit.  
Depuis, ce bon Seigneur m'ha fait de grands offices<sup>1</sup>  
Exerçant envers moy infinis benefices<sup>2</sup>,  
Et maintenant qu'il void que faire il ne se peut  
Que tous ayent leur vin, neant moins il me veut  
Faire donner le mien, et m'en ha fait promesse  
Tant grande est envers moy sa douceur et largesse,  
Si qu'affirmer je puis<sup>3</sup> sans aucun contredit  
Que j'ay vers luy trouvé un merveilleux crédit.  
Or jaçoit<sup>4</sup> que ces bien à mon Dieu j'attribue,  
Si le prie-je aussi qu'iceux je retribue  
Aux organes exquis et nobles Instrumentz  
Desquelz il s'est servy, les me rendant clementz.  
A toy doncques, ô Dieu, qui de ton Tabernacle  
Regardes tous humains, voire des le pinacle,  
Pour tous tes grandz bienfaitz dont m'es large donneur  
Par moy ton humble serf soit rendu tout honneur.  
Je te requier aussi pour mes illustres Princes,  
A ce qu'a tout jamais et eux, et leurs Provinces  
Tu faces prosperer en tous tes dons divers,  
Les rendant fleurissans parmy tout l'Univers.  
Et en particulier, de tout mon cœur et ame  
Je te prie pour ceux qui ont mené la rame  
De mon petit Esquif, et qui, l'ayans tiré  
De grand danger, conduit l'ont au Port désiré.  
Ce Seigneur Advoyer, dont mention j'ay faite  
M'ha en cela monstré sa charité parfaite,

<sup>1</sup> M'a rendu de grands services.

<sup>2</sup> Bienfaits infinis.

<sup>3</sup> Je puis affirmer.

<sup>4</sup> Quoique, bien que.

Ayant par sa bonté employé son travail  
A mener de sa main son petit gouvernail,  
Qui sans luy, vagabond, flottoit parmy les ondes  
Au peril exposé des vagues furibondes.  
Puis ce Noble Boursier Dachseloffer nommé,  
Qui pour sa grand prudence est par tout renommé,  
S'y est pareillement employé de sa force,  
Car, pour le preserver de ruyneuse estorce,  
Comme il s'est ja monstré bon Pilote souvent,  
A son voyle<sup>1</sup> donné il ha un si doux Vent  
Qu'il ha, graces à Dieu, sa Pouppe tant chétive  
Sans naufrage amené, voire jusqua la Rive.  
Et mon doux Manuel voyant ma grand misere  
M'ha esté en cecy très favorable Pere,  
Car apres avoir fait un peu le cas fumer<sup>2</sup>,  
Il ha mis l'huylle au feu, afin de l'allumer,  
Et n'ha jamais cessé qu'il n'ait fait de la braise  
Afin de m'eschauffer, et me mettre à mon aise.  
Bref, il a fait venir non l'eau en mon Moulin  
Mais une bonne Enclose et quantité de vin,  
Qui rendra cy apres de mon Esprit les meules  
Et les roües aussi, qui comme des esteules<sup>3</sup>  
Estoyent au paravant, si fermes en tout poinct  
Qu'a fariner en vers elles ne faudront<sup>4</sup> point.  
Je te pry donc, ô Dieu, que pour chascune goutte,  
Que j'auray de leur vin, de ta grace degoutte  
Un deluge si grand de tes celestes biens,  
Qu'ilz soyent les plus heureux de tous Princes Chrestiens.

Amen.

<sup>1</sup> Sa voile.

<sup>2</sup> Après avoir mis la chose en train.

<sup>3</sup> Chaume (cf. étroublés).

<sup>4</sup> Elles ne manqueront point.

Le bon pasteur d'Ependes ne déposa pas sa lyre après cet exploit. Il adressa au contraire tout aussitôt à son bon seigneur bailli Manuel, une supplique en vers pour le prier de bien vouloir ne pas tarder à mettre à exécution la décision prise par les magistrats de la république de Berne. Le second poème est beaucoup plus court que le premier. La *Revue historique vaudoise* n'en donnera cependant que la dernière partie. Après avoir comparé à la nuit la plus profonde la période de son pastorat pendant laquelle il n'avait pas reçu de vin, il célèbre avec plaisir la venue du jour et termine de la manière suivante :

Ha ! voyla Aurore la belle  
Et Lucifer son fils pres d'elle,  
Qui de Phœbus plaisant et beau  
Tousjours precedent le flambeau.

Or sus, Monsieur, qu'on se resveille  
Et qu'on face emplir ma bouteille :  
Car, sans estre circonvenu,  
Voicy le Jour qui est venu.

Je requier donc vostre Excellence  
Humblement, et en reverence,  
Qu'ores elle mette en effect  
Le don que mes Princes m'ont fait.

Et pour ce que cause vous estes  
De tout ce bien, Je vous pry, faites  
Qu'on me delivre au Prioré  
D'Orbe ce que j'ay tant oré<sup>1</sup>.

Car je sçay que le pouvez faire  
Voire un plus difficile affaire.  
Puis qu'avez donc fait le plus fort  
Faites encores cest effort.

<sup>1</sup> Prié, demandé.

Lors sera ma joye accomplie  
Si ma fuste est très bien remplie  
D'un vin qui soit Theologal  
Nullement un vinot egal.

Raison ? Afin qu'en puissiez boire  
Et sentir la vertu notoire  
Vous mesmes, et bien l'eprouver  
L'Esté, quand nous viendrez trouver.

A tant, Seigneur plein de clemence,  
Je vous feray la reverence  
Pryant Dieu que de ses haultz Cieux  
Il vous soit doux et gratieux.

Ainsi soit-il.

---

## UNE CONFRÉRIE AGRICOLE AU PAYS DE VAUD AU XVII<sup>me</sup> SIÈCLE

Nous trouvons dans le minotaire du notaire Marchand, de Cossonay, pour Echallens (1612 - 1621), minotaire déposé aux Archives cantonales vaudoises, l'acte suivant qui ne manque pas d'intérêt. Nous n'avons aucun autre renseignement au sujet de cette confrérie.

M. REYMOND.

Lettre pour les confreres de l'abaye des laboureurs  
riesre Ascens et leurs dependances de la perroisse.

Nous Athony Raynauld, bourgeois de la ville et canton de Frybourg, ballifs d'Orbe et deschallens, au nom et pour la part de Noz Magnifiques Tresredouttes Seigneurs supe-